

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 5 (1934)  
**Heft:** 1

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Caisse hypothécaire du canton de Berne

Schwanengasse 2, BERNE

Compte de chèques postaux III. 94

**Prêts hypothécaires** (en 1er Rang, exclusivement sur des immeubles sis dans le canton de Berne et jusqu'à concurrence des 2/3 de l'estimation cadastrale) pour plus de **Fr. 500.000.000**

## Nous acceptons des dépôts :

Sur **bons de caisse et obligations** nominatifs ou au porteur, 5 ans ferme :

Sur  **carnets d'épargne**. Dans la règle, les dépôts peuvent être retirés en tout temps.

Nos **tirelires** sont envoyées au dehors par la poste



Les succursales, agences et bureaux auxiliaires de la Banque Cantonale de Berne se chargent pour notre compte :

- a) de recevoir des dépôts sur nos livrets d'épargne, d'effectuer des remboursements et d'établir de nouveaux livrets ;
- b) de recevoir des placements sur bons de caisse et obligations et de payer les coupons de ces titres.

## Extrait des statuts de l'A. D. I. E. J.

L'Association pour la défense des intérêts économiques du Jura est une association d'utilité publique au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Peuvent être reçus comme membres :

1. Les communes municipales et bourgeoises ;
2. D'autres corporations de droit public et les associations d'utilité publique ;
3. Les associations d'intérêts économiques pour autant que leur but assure la prospérité générale du pays.

Peuvent être reçus comme membres-soutiens :

1. Des entreprises industrielles et commerciales ;
2. Les citoyens jouissant de leurs droits civiques et politiques.

Le Comité a pour tâche de prendre toutes les mesures nécessaires pour la défense des intérêts du Jura, en se tenant aux directives et aux vœux que l'assemblée générale aurait éventuellement formulés.

M. Widmer Fritz. Av. de Lorette. PORRENTUUY

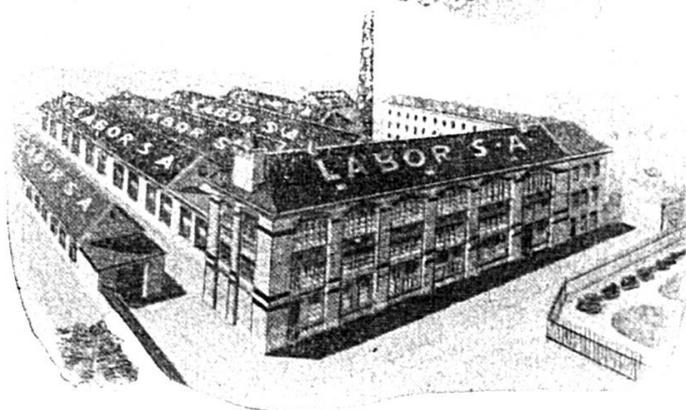
Consommez  
la bière réputée



W A R T E C K

B A L E

**Labor**



Manufacture de Chaussures S. A.  
**PORRENTUUY** Téléphone 3.22

**CHAUSSURES DE QUALITÉ**

**Spécialité: Articles de sport**  
pour messieurs, dames et enfants

En vente dans tous  
les bons magasins